



# COMPACT TRANSITOIRE 2015

1

Présenté par la DPP

# Plan de présentation

INTRODUCTION

PROTOCOLE D'ACCORD

RÉSULTATS STRATÉGIQUES

MATRICE DE FINANCEMENT

CONCLUSION

# Introduction

- Processus du deuxième compact laborieux et fait suite au premier Compact venu à terme en 2012
- Construction du deuxième compact autour:
  - du renforcement de dialogue politique inclusif
  - d'un partenariat efficace
  - d'une réponse à la recherche de complémentarité et de synergie pour le renforcement du système de santé

# 1. Protocole (Fondements de l'accord)

- Rappel des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme Bénin Horizon 2025, de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRCP)
- Rappel du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018) à travers ses trois principaux objectifs
- Rappel de la déclinaison du PNDS en PTD
- Soutien des signataires à la mise en œuvre du PNDS

# 1. Protocole (Principes de l'accord)

- Application des principes de la Déclaration de Paris;
- Appropriation par le Gouvernement de la mise en œuvre efficace du PNDS ;
- Efficacité des appuis sectoriels par le Gouvernement ;
- Renforcement du dialogue politique;

# 1. Protocole (Principes de l'accord)

- une harmonisation des pratiques des PTF en matière de mise en œuvre des appuis sectoriels ;
- un alignement des appuis sectoriels sur le PNDS ;
- Amélioration de la prévisibilité des ressources extérieures ;
- Meilleure affectation des fonds aux dépenses publiques ; et
- Intégration du mécanisme de suivi-évaluation

# 1. Protocole (Responsabilités du Gouvernement)

- assurer la planification, la mise en œuvre et le suivi du Plan Transitoire 2015
- mettre à disposition sa contribution financière et rechercher des sources de financement
- mettre en place un dispositif pour accélérer les procédures de décaissement des fonds et de passation des marchés publics
- mettre en place et respecter un mécanisme de dialogue et de concertation avec toutes les parties signataires du Protocole d'Accord ;
- faciliter l'accès du public à l'information à tous les niveaux

# 1. Protocole (Responsabilités des Partenaires)

- assurer la prévisibilité de leurs aides budgétaires
- mettre à disposition les informations concernant leurs engagements financiers au plan transitoire et leurs contributions au gap
- s'aligner progressivement sur le processus de planification, de budgétisation, de suivi et d'évaluation du PTD 2016 à 2018.
- créer les conditions tendant vers une harmonisation des procédures.

# 1. Protocole (Responsabilités communes)

- informer en temps opportun les autres parties sur toute question concernant le présent accord.
- partager tous les enseignements concernant l'apport d'aide

# 1. Protocole (Gestion, Prévention, Amendement)

- ❖ Gestion et suivi de la mise en œuvre du plan annuel
- ❖ Prévention et règlement des différends
- ❖ Cas de non-conformité
- ❖ Amendement du Compact, adhésion, résiliation
- ❖ Réserves et restrictions

## 2. Résultats stratégiques (Indicateurs)

<b>Mortalité</b>	<b>EDS III (2006)</b>	<b>EDS IV (2012)</b>	<b>Impact attendu 2015</b>
Taux de mortalité néonatale (‰) (TMNN)	32	23	21.71
Taux de mortalité infantile (‰) (TMI)	67	42	39
Taux de mortalité infanto-juvénile (‰) (TMIJ)	125	70	62.65

## 2. Résultats stratégiques (Indicateurs)

N	Indicateurs	Valeur atteinte			Cible	
		2011	2012	2013	2014	2015
4	Taux de couverture vaccinale au Pentavalent 3 des enfants de 0-11 mois (%)	94,90	100,90	101	> 90	> 90
5	Taux d'accouchement assisté par le personnel médical et para médical en maternité (%)	94,40	93,80	91,80	96	96
6	Taux de consultation prénatale (%)	97,90	101	98,90	98	98
7	Taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes (%)	18,80	10,20	11,90	22,0	24

## 2. Résultats stratégiques (Indicateurs)

N	Indicateurs	Valeur atteinte			Cible	
		2011	2012	2013	2014	2015
8	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaires imprégnées	65,70	70	70	80	80
9	Pourcentage de femmes enceintes dormant sous moustiquaires imprégnées	70,60	75,80	75,80	75	75
10	Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas (TPM+) (%)	91	90	91	>87	>87
11	Poids du budget santé dans le budget général de l'Etat (%)	6,29	6,56	7,05	10	10

## 2. Résultats stratégiques (Indicateurs)

N	Indicateurs	Valeur atteinte			Cible	
		2011	2012	2013	2014	2015
12	Taux de consommation base engagement du budget santé (%)	69,95	87,03	87,23	95	95
13	Taux de fréquentation des services de santé(%)	45,40	51,40	52,70	52	55
14	Taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans (%)	81,20	90,65	94,30	89	90
15	Nombre de zones sanitaires fonctionnelles	27	27	27	29	29

## 2. Résultats stratégiques attendus

- la disponibilité du PITA 2015 ;
- un processus consensuel de monitoring du PITA ;
- l'évaluation à mi-parcours du PNDS;
- l'harmonisation des approches FBR ;
- la coordination efficace des PTF au niveau départemental et sous le leadership des DDS ;
- la fonctionnalité des GTT et du GTSS ;
- le plan de prévention et de contingence d'Ebola et de Lassa est exécuté ;
- le Plan National budgétisé pour le repositionnement de la planification familiale est intégré au PTD 2016-2018 ;

## 2. Résultats stratégiques attendus

- l'élaboration d'un cadre conjoint pour l'Assistance Technique;
- des revues sectorielles aux niveaux national et départemental avec la participation des PTF et de la Société Civile;
- l'élaboration du CDMT, PTD et COMPACT 2016-2018;
- l'organisation de la RAC 2015 avec la participation active de tous les acteurs

# 3. Matrice de financement

17

Domaine PNDS	Programme	Besoins financiers totaux	Financement total disponible (BN+PTF)	Déficit de financement	Budget National	Total PTF
D1: Réduction de la mortalité maternelle et infantile, la prévention, la lutte contre les maladies et l'amélioration de la qualité des soins	P1	Promotion de l'hygiene et de l'assainissement de base	3 701 799 882		200 000 000	3 501 799 882
	P2	Amélioration de la santé de la reproduction	20 850 231 833		3 083 000 000	17 767 231 833
	P3	La lutte contre la maladie	26 633 030 266		8 148 000 000	18 485 030 266
	P4	Le développement hospitalier	3 705 000 000		3 705 000 000	-
	<b>TOTAL D1: Reduction de la mortalite maternelle et infantile..</b>		<b>62 972 139 822</b>	59 918 761 817	<b>3 053 378 005</b>	15 136 000 000
D2: Valorisation des ressources humaines	P5	Le renforcement de la planification des ressources humaines	52 152 000		-	52 152 000
	P6	L'amélioration de la production et du développement des compétences	23 968 152 224		22 979 000 000	989 152 224
	P7	L'amélioration du système de management des ressources humaines	9 020 000		-	9 020 000
	<b>TOTAL D2: Valorisation des ressources humaines</b>		<b>20 326 079 225</b>	24 486 524 224	<b>(4 160 444 999)</b>	22 979 000 000
D3: Renforcement du partenariat dans le secteur et promotion de l'éthique et de la déontologie médicale	P8	Le Renforcement du partenariat entre les acteurs	621 457 550		151 000 000	470 457 550
	P9	La promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale	2 260 000 000		2 260 000 000	-
	<b>TOTAL D3: Renforcement du partenariat dans le secteur et promotion</b>		<b>3 065 859 914</b>	2 881 457 550	<b>184 402 364</b>	2 411 000 000
D 4: Amélioration du mécanisme de financement du secteur	P10	L'amélioration du financement du secteur	10 822 000 000		10 822 000 000	-
	P11	Le renforcement de l'assistance médicale aux pauvres indigents et couches vulnérables	3 698 584 730		3 478 000 000	220 584 730
	<b>TOTAL D4: Amélioration du mecanisme de financement du secteur</b>		<b>24 244 369 239</b>	14 520 584 730	<b>9 723 784 509</b>	14 300 000 000
D5: Renforcement de la gestion du secteur	P12	Le renforcement institutionnel	3 531 017 926		1 839 000 000	1 692 017 926
	P13	Le Développement des Zones Sanitaires	8 855 084 364		4 992 000 000	3 863 084 364
	<b>TOTAL D5: Renforcement de la gestion du secteur</b>		<b>20 145 710 729</b>	12 386 102 290	<b>7 759 608 439</b>	6 831 000 000
<b>CONTRIBUTION TOTALE</b>		<b>130 754 158 929</b>	114 193 430 611	<b>16 560 728 318</b>	<b>61 657 000 000</b>	<b>52 536 430 611</b>

# 3. Matrice de financement

Amb Belgique	8 Amb France	OMS	Amb Pays-Bas	USAID	UNICEF	UNFPA	Banque Mondiale	GAVI	Fonds Mondial	OCAL	Catholic Relief Services	CARE	Médecins du	Terre des Homme	ABMS
0,164	0,000	0,000	2,500	0,001	0,515	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,010	0,312
0,000	0,000	0,200	3,017	0,390	3,232	2,332	3,500	0,589	3,838	0,000	0,000	0,000	0,000	0,005	0,664
0,000	0,000	0,000	0,000	7,748	0,316	0,000	0,000	0,000	9,475	0,574	0,085	0,100	0,075	0,012	0,100
0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
0,164	5,033	0,200	5,517	8,138	4,063	2,332	3,500	0,589	13,313	0,574	0,085	0,085	0,085	0,027	1,076
0,052	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
0,447	0,000	0,000	0,361	0,000	0,182	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
0,009	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
0,965	0,000	0,000	0,361	0,000	0,182	0,000	-	-	-	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
0,013	0,000	0,000	0,262	0,000	0,001	0,000	0,000	0,000	0,149	0,000	0,045	0,000	0,000	0,000	0,000
0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
0,013	0,000	0,000	0,262	0,000	0,001	0,000	-	-	0,149	0,000	0,045	0,000	0,000	0,000	0,000
0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
0,038	0,000	0,000	0,000	0,000	0,156	0,000	0,000	0,000	0,027	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
0,038	0,000	0,000	0,000	0,000	0,156	0,000	-	-	0,027	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
1,024	0,000	0,000	0,000	0,000	0,139	0,000	0,000	0,147	0,382	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
1,231	0,000	0,000	0,000	0,000	0,271	0,000	0,000	0,000	2,361	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
2,256	0,000	0,000	0,000	0,000	0,410	0,000	-	0,147	2,743	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>3,436</b>	<b>5,033</b>	<b>0,200</b>	<b>6,140</b>	<b>8,138</b>	<b>4,811</b>	<b>2,332</b>	<b>3,500</b>	<b>0,736</b>	<b>16,232</b>	<b>0,574</b>	<b>0,130</b>	<b>0,085</b>	<b>0,085</b>	<b>0,027</b>	<b>1,076</b>

## 4. Conclusion

- Ambition d'actions et d'engagements conjoints.
- Importance pour le bilan stratégique et pour un nouveau départ avec prise en compte des (ODD) en vue de l'atteinte des objectifs fixés par le PNDS 2009-2018